

INFOS RIVERAINS



Fermeture de l'accès à la Zone d'Activités Economiques du Parc du Moulin

POURQUOI ?

Le territoire de Béthune-Bruay a l'honneur d'être traversé par le Tour de France à l'occasion de deux étapes. L'organisation de la plus grande course cycliste du monde occasionnera une fermeture de la circulation donnant accès à la Zone d'Activités Economiques du Parc du Moulin le **lundi 7 juillet 2025**.

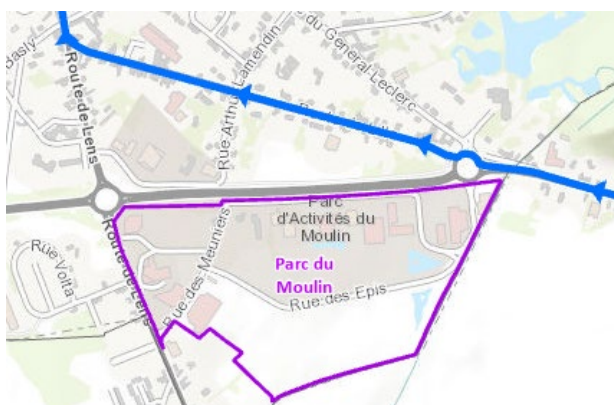
HORAIRES ET CONTRAINTES

Conformément à l'arrêté n°2025-0240 pris par la commune de Beuvry, la RD941 (rond-point Opel), la Route de Lille, la Route Nationale, la D937 (direction Béthune) **seront interdites à la circulation de tous véhicules de 9h à 18h**.

La circulation des poids lourds sera interdite sur la Route de Lens, la RD 945 portion entre le centre hospitalier et le Beau Marais, le Square des Martyrs vers le centre-ville **de 9h à 18h**.

L'accès à la zone d'activités du Parc du Moulin sera interrompu durant ce créneau depuis ces routes.

ZONE IMPACTEE



Pour l'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois Lys Romane :

Elu communautaire de référence :

DUPONT Jean-Michel

Conseiller délégué en charge du lien avec les universités, les équipements portuaires, les zones d'activités économiques (ZAE) et l'immobilier d'entreprises

Service communautaire :

GUERARD Mélodie 06 75 80 17 04
melodie.guerard@bethunebruay.fr

TISSOT Elodie 06 77 78 13 86
elodie.tissot@bethunebruay.fr